

Avis d'appel public à la concurrence

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :

Mairie de BOURG ARGENTAL
Place de l'Hôtel de Ville
42 220 BOURG ARGENTAL
Téléphone :
Fax : 04.77.39.14.26.
Courriel : mairie@bourgargental.fr

Objet du marché :

Réhabilitation, accessibilité et modernisation de La Maison du Chatelet et de l'espace muséographie

Caractéristiques principales :

La Ville de Bourg Argental, la Communauté de Communes des Monts du Pilat et le Parc Naturel Régional du Pilat souhaitent avoir recours à une étude de faisabilité technique et économique sur la réhabilitation, la modernisation et la mise en accessibilité de la Maison du Châtelet.

Il s'agit de vérifier, dans un premier temps, la faisabilité d'un projet de réhabilitation de l'ensemble au regard des objectifs suivants :

- Améliorer l'accueil et l'animation touristique au sein du site,
- Sauvegarder et valoriser le patrimoine bâti en donnant le ton d'une reconquête architecturale du bâti ancien intérieur,
- Mettre en valeur les espaces, les expositions et la muséographie afin d'accroître la fréquentation,
- Rendre complètement accessible le bâtiment pour répondre aux exigences réglementaires,
- Améliorer la qualité énergétique et électrique du bâtiment pour atteindre un niveau RT2012.

Il conviendra également de prendre en compte la faisabilité financière des travaux à engager.
Il sera ensuite nécessaire de définir des scénarios d'aménagement.

L'étude est divisée en 3 phases :

Phase 1 : une étude de faisabilité de type Avant-Projet Sommaire

Phase 2 : une étude de conception des aménagements de type Avant-Projet Définitif (tranche optionnelle n°1)

Phase 3 : phase de réalisation (tranche optionnelle n°2)

Durée du marché ou délai d'exécution :

12 mois maximums (hors étapes de validation) à compter de la notification de l'ordre de service prescrivant le démarrage des études. Date prévisionnelle de début d'exécution des prestations : mars 2018.

Conditions relatives au marché :

Le paiement des prestations sera effectué par virement administratif et mandat sans ne pouvoir excéder un délai global de paiement de 30 jours.

Conditions de participation :

Les candidats auront à produire un dossier complet comportant un mémoire technique ainsi que les renseignements concernant la situation propre du prestataire de services et les renseignements et formalités nécessaires pour l'évaluation de la capacité professionnelle, technique et financière minimale requise en vue de la sélection des candidatures. Ces éléments figurant dans le règlement de la consultation.

Critères d'attribution du marché :

Offre économiquement la plus avantageuse en fonction des critères énoncés ci-dessous :

1. Valeur technique : 60%
2. Prix : 40%

Type de procédure :

Procédure adaptée

Conditions de délai :

Date limite de réception des offres : **17 novembre 2017 à 12h00 (midi)**

Renseignements complémentaires :

Le DCE peut être retiré auprès du correspondant mentionné en tête du présent avis.

Il est précisé que les candidatures seront sélectionnées au regard des garanties et capacités professionnelles, techniques et financières eu égard à l'objet du marché.

Date du présent avis :

Le 5 octobre 2017